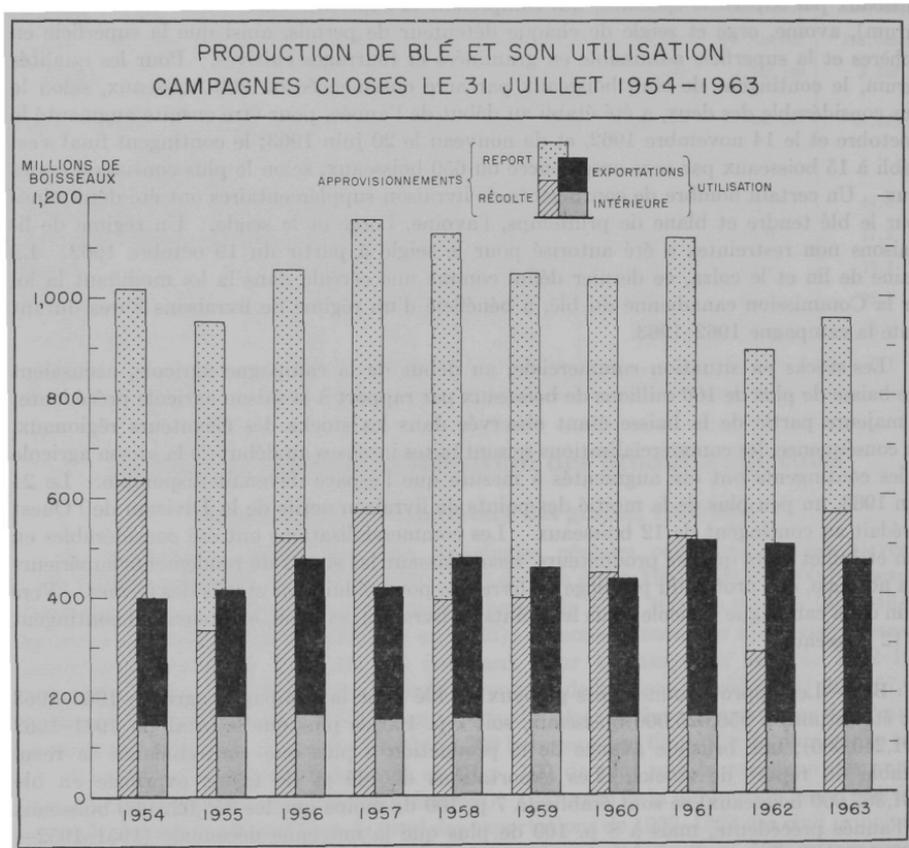


Après la retenue d'assistance à l'agriculture des Prairies, le paiement final moyen pour le blé de printemps (autre que durum) s'est établi à 40.181 cents le boisseau et à 64.780 cents pour les durums. Le paiement global versé pour le n° 1 du Nord, entreposé à Fort William-Port Arthur ou Vancouver avant la retenue d'assistance s'est élevé à \$1.87448 le boisseau.



La campagne agricole de 1962-1963 a coïncidé avec la première année du cinquième triennat de l'Accord international sur le blé (A.I.B.), en vigueur depuis le 1^{er} août 1962; 27 des 37 pays importateurs participant à l'Accord ont acheté du blé et de la farine du Canada. Ces achats se sont élevés à l'équivalent de 219,566,000 boisseaux en 1962-1963, les principaux importateurs étant: la Grande-Bretagne (quelque 89,623,000 boisseaux); le Japon (44,625,000); la République fédérale d'Allemagne (27,997,000); la Belgique et le Luxembourg (10,149,000); la République de l'Afrique du Sud (7,883,000); les Philippines (6,752,000); le Venezuela (6,679,000); les Pays-Bas (4,754,000); l'Irlande (3,470,000); et la Suisse (2,969,000). Les principaux marchés pour la catégorie II de blé et farine en 1962-1963, ont été: la Chine communiste, 56,444,000 boisseaux; la Pologne, 14,184,000; la France, 6,877,000; l'Italie, 4,920,000; la Tchécoslovaquie, 4,394,000; et la Yougoslavie, 3,920,000 boisseaux.